

Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences pour l'exercice 2019-2020

Comme l'exige la [Directive du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#), le rapport annuel présente l'information sur les dépenses de voyage, d'accueil et de conférences engagées le Bureau du Conseil privé (BCP) pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2020, sauf l'information qui est protégée par la [[Loi sur l'accès à l'information](#)] ou la [[Loi sur la protection des renseignements personnels](#)].

Les dépenses de voyage, d'accueil et de conférence engagées par les ministères et organismes fédéraux concernent les activités à l'appui de la réalisation du mandat des ministères et organismes ainsi que des priorités gouvernementales.

Les dépenses de voyage, d'accueil et de conférences du Bureau du Conseil privé permettent au Bureau de s'acquitter des responsabilités essentielles suivantes :

- Le BCP aide le premier ministre et le Cabinet dans la promotion des priorités du gouvernement, en formulant des conseils impartiaux, en assurant le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet, en facilitant la mise en œuvre du programme du gouvernement et en dirigeant une fonction publique agile, inclusive et bien outillée.
- Étant donné que 2019-2020 était également une année d'élection conformément à la loi, le BCP, dirigé par le greffier du Conseil privé, a à titre d'organisme responsable, assuré la continuité des services aux Canadiens tout en gérant la période de transition du gouvernement.
- Des changements structurels ont également été apportés au BCP dans le cadre de la période électorale. Avec la nomination du Cabinet, le BCP a assumé la prestation de

services de soutien à la nouvelle vice-première ministre, et a transféré les secrétariats des Jeunes et LGBTQ2 au ministère du Patrimoine canadien.

Pour en savoir davantage sur les programmes et les activités du BCP, consultez le site Web du BCP et son [Plan ministériel de 2019-2020](#).

Le tableau qui suit présente le sommaire des dépenses annuelles totales du BCP au titre des voyages, de l'accueil et des conférences pour les exercices 2019-2020 et 2018-2019.

Catégories de dépense	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités opérationnelles	3 297	6 045	(2 748)
Intervenants clés	165	110	55
Gouvernance interne	5	14	(9)
Formation	72	63	9
Autre	16	9	7
A. Total des dépenses de voyage	3 555	6 241	(2 686)
B. Accueil	406	322	84
C. Dépenses pour les conférences	30	25	5
Total [A+B+C]	3 991	6 588	(2 597)
Voyages des ministres et de leur personnel à l'étranger (compris dans les dépenses de voyage)	10	62	(52)

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Voyages : Comparativement à l'exercice 2018-2019, les dépenses de voyage du BCP ont diminué d'environ 2,7 millions de dollars. Bien que la COVID-19 ait entraîné une réduction des déplacements au cours du dernier trimestre de l'exercice, le principal facteur de cet écart pour 2019-2020 est la clôture des opérations et des activités de [l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées \(FFADA\)](#) en juin 2019.

Accueil : Comparativement à l'exercice 2018-2019, les dépenses d'accueil du BCP ont augmenté de 84 000 \$. Cette augmentation est principalement attribuable aux dépenses engagées pour le Sommet Jeunesse du Canada.

De plus, une légère augmentation a été observée en raison de l'absorption par le BCP des coûts des événements interministériels pour des raisons d'efficacité administrative.